



L'ensemble du personnel sera convié **dès le lundi 28 mai et jusqu'au lundi 4 juin 2018** à participer aux élections professionnelles chez Canon et à élire leurs représentants pour les 4 prochaines années.

A rappeler que grâce à la confiance accordée par le personnel lors des élections successives, **cela fait**

30 ans que la CGT est majoritaire au sein des instances représentatives du personnel chez Canon et à ce titre, elle a eu notamment la responsabilité de la gestion du Comité d'Entreprise et des activités sociales du C.E.

La particularité cette année, au regard des nouvelles dispositions légales, est la fusion des instances CE / DP / CHSCT au sein d'une seule instance dénommée **Comité Social et Economique (C.S.E.)**. Ainsi le C.S.E. sera amené dorénavant à gérer, entre autres, l'ensemble des activités économiques et sociales précédemment assurées par le Comité d'Entreprise.

Face à cette échéance électorale, il nous paraît naturel de dresser un bref historique et un bilan des activités sociales qui ont été proposées à l'ensemble du personnel.

Si le C.E. a su constituer le patrimoine social dont vous pouvez bénéficier aujourd'hui, **il est le fruit d'engagements et d'actions menées par les élus CGT depuis 1988**, date à laquelle nous sommes devenus majoritaires au sein de cette instance.

Pour permettre aux salariés de partir en vacances à un prix attractif, la politique sociale menée par vos élus CGT a conduit le CE à investir au sein de villages vacances et à proposer de multiples formules de séjours en location, en hôtel club, en centre de vacances pour les jeunes et un large choix de voyages. Toutes ces prestations subventionnées par le Comité sont présentées dans deux bulletins d'informations annuels entièrement réalisés par nos soins et diffusés à tout le personnel.

De plus et pour permettre au personnel de toutes les agences Canon de se rencontrer l'espace d'un week-end voire créer des liens, nous avons proposé le Tournoi Multisports qui, 30 ans après, rencontre toujours autant de succès.

Élections professionnelles



2018

Au fil des années, une multitude d'animations régionales ou à thèmes ont été organisées telles que les week-ends Ski, Thalassothérapie, Futuroscope, Zoo de Beauval, Puy du Fou, Marchés de Noël, etc.

Dès 2010, et pour être au plus proche du personnel, nous avons su adapter le C.E. aux nouvelles technologies en mettant en place un nouvel outil de gestion informatique assorti d'un portail WEB qui vous permet aujourd'hui de consulter le détail des prestations proposées par le C.E., gérer vos demandes de subventions événementielles et commandes de billetterie cinéma, spectacles, etc.

Qu'en est-il du bilan de ces 4 dernières années ?

Eu égard aux engagements que nous avons pris lors de la dernière élection, force est de constater que ceux-ci ont été mis en œuvre et que les prestations proposées ont toujours autant de succès si l'on s'en réfère au nombre de participants.

Nombre de bénéficiaires de 2014 à 2018

Prestations	Participation
Bénéficiaires des prestations du CE	90 % du personnel
Voyages (32 destinations)	834 participants*
Les séjours en location, VVF et hôtels Club en France et à l'Étranger	5710 participants
Séjours jeunes en France et à l'Étranger	93 participants
Week-end et animations	1049 participants
Subventions événementielles	12 508 subventions servies
Subvention Billetterie cinéma, spectacle	80 % du personnel utilise sa subvention

* salariés, conjoints et enfants.

A propos du budget du C.E. qui constitue «le nerf de la guerre», si la législation en 1981 a prévu une subvention pour financer le fonctionnement du C.E., ce n'est pas le cas du financement des activités sociales et culturelles. Chez Canon, l'action menée par vos élus CGT au fil du temps a permis **d'obtenir une dotation sociale représentant 1,18 % de la masse salariale.**



Ghislaine Dubois, élue CGT
Présidente de la Commission A.S.C.

L'intervention de vos élus CGT en 2014 et 2015 a permis d'obtenir une régularisation de plus de 150 000 € car la direction avait indûment exclu, dans le calcul de la masse salariale, le montant des indemnités versées au personnel dans le cadre du PSE de 2014.

Pour éviter ce type de dérive, nous avons obtenu depuis 2015, que l'assiette de calcul du budget du C.E. repose sur l'ensemble des rémunérations versées.

Concernant les séjours et les voyages, très peu de demandes n'aboutissent pas favorablement. En effet, si l'ordre des priorités des demandes s'effectue en fonction de votre participation au C.E. sur 4 ans, les refus sont liés essentiellement à un manque de disponibilité du prestataire et/ou à un refus du salarié d'accepter une contre-proposition effectuée par le C.E.

Par ailleurs, hormis l'investissement sur le village vacances de la Palmyre en 2015, le Comité a décidé d'apporter une subvention plus importante dès 2014. En effet, les barèmes d'imposition ont été revalorisés, des coups de pouce sur certaines destinations ont été apportés et « l'aide aux vacances pour tous » pour les salariés n'ayant pas les moyens de partir en vacances a été mise en place.

En 2017, la participation sur les voyages a été relevée et la subvention du C.E. s'applique depuis lors sur un plafond d'achat de 1300 € au lieu de 1100 €.

Concrètement la subvention du C.E. apportée sur les séjours varie entre 65 % pour un C1 et 29 % pour un C5. Pour un séjour de 1000 € le salarié en C1 paye 350 € et bénéficie d'une subvention de 650 €.

Les subventions événementielles ont été également revalorisées. Alors que celles-ci étaient d'un montant unique et ne tenaient pas compte des revenus du salarié, elles ont été déclinées en 3 catégories en fonction de l'imposition.

La participation de 25% sur le prix de la subvention billetterie et spectacle qui restait à charge du salarié a été supprimée. Pour simplifier et obtenir plus rapidement vos subventions événementielles, certaines d'entre-elles peuvent à présent se faire en ligne. Vos chèques cadeaux sont accessibles sur le site internet du C.E. via votre compte Meyclub.

En 2018, le site internet du C.E. évolue avec une nouvelle charte graphique, plus attractive, plus moderne adaptée aux tablettes et aux smartphones. Une application spécifique sera également développée pour Android et iPhones.

Focus sur notre activité riche d'évasion !

Grâce à l'investissement très concret de vos élus CGT, le C.E. vous a permis de découvrir durant ces 4 dernières années 32 pays et notamment la Thaïlande, le Mexique, l'Afrique du Sud, Bali, Cuba, le Canada, la Guadeloupe, l'île Maurice, l'Italie, l'Ouest Américain, New York, Minorque, etc.

L'hiver, nous vous avons accompagné sur les pistes de ski à Flaine, Morzine, Chamonix, La Plagne, Val Genis, l'Alpe d'Huez, Val Thorens...

Seul(e), en couple ou en famille vous avez été nombreux à profiter durant les vacances d'été d'un séjour en Grèce, aux Baléares, aux Canaries, en Andalousie, mais aussi en France pour profiter des plages de l'île de Ré, la Palmyre, Bormes les Mimosas, Calvi, Balaruc, Soustons, etc.

L'action sociale du Comité reconnue et récompensée

Il faut rappeler qu'en 2015, parmi les 1000 C.E. qui ont participé à la 11^{ème} cérémonie du Trophée des C.E., **le Comité d'Entreprise Canon s'est vu attribuer par le jury le 1^{er} prix de « l'aide individuelle au salarié et à sa famille ».**

Comme vous avez pu le constater, malgré un contexte social difficile dans l'Entreprise, restructurations, PSE, remise en cause de la communication du Comité d'Entreprise et d'un certain nombre de moyens, l'équipe CGT responsable de la gestion des activités sociales du Comité a réussi à maintenir et à développer des prestations de qualité.

Lors des prochaines élections, nous vous invitons à nous renouveler votre confiance et à voter pour vos candidats CGT.

